

**Outremont**  
**Montréal** 

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 5 juin 2017, le conseil de l'arrondissement a adopté le règlement **AO-353** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur la délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires de l'arrondissement (AO-3)* ».

L'objet dudit règlement est de modifier le titre du poste « chef de division – Ressources financières et matérielles » tel que requis suite au départ du chef de division – Ressources financières, matérielles et sécurité publique.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 15 juin 2017

M<sup>e</sup> Julie Desjardins, avocate  
Secrétaire substitut de l'arrondissement

